

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE

RENTREE 2019 / 2020

L'inscription se déroule en 2 étapes :

1^{ère} étape :

SE PRESENTER EN MAIRIE

- **Enfants nouvellement arrivés sur la commune.**
- **Enfants entrant en PS (nés en 2016), à la maternelle.**

Apporter les documents suivants (1 original et 1 photocopie)

- *Un document relatif à l'état civil de l'enfant (extrait de naissance, livret de famille....)*
- *Un justificatif de domicile*
- *Un certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre commune*

2^{ème} étape :

SE PRESENTER A L'ECOLE MATERNELLE,

- | | |
|--------------------------|--|
| - LUNDI 13 MAI | entre 16H30 et 17H00 |
| - MARDI 14 MAI | entre 16H30 et 17H00 |
| - JEUDI 16 MAI | entre 16H30 et 17H00 |
| - VENDREDI 17 MAI | entre 8H30 et 11H30 le matin et entre 14H00 et 16H00 l'après-midi |

Sur rendez-vous au 04 78 32 72 35 en cas d'impossibilité de se présenter à ces dates et horaires

Apporter les documents suivants :

- *Le livret de famille*
- *Le carnet de santé de l'enfant avec ses vaccinations à jour(ou une copie)*
- *Le certificat de radiation pour les enfants arrivant d'une autre école*

Merci de votre collaboration